



COMMUNE D'OUPEYE URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme avec ouverture de voirie.

Le demandeur est la SPRL Maréchal Construct demeurant Chaussée de Liège 426 à 4460 Grâce-Hollogne,

Le terrain concerné est situé Rue du Trou du Moulin à 4683 Vivegnis ; Cadastéré : Division 4, section B n°695C, 253F2, 251C2, 695B, 253E2, 200F, 695E, 258L, 695D, 251Z, 200E, 251D2 et 695A.

Le projet consiste en la démolition d'anciens hangars, construction d'un ensemble de 34 appartements et aménagement d'une voirie d'accès.

L'enquête publique est réalisée en vertu du Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale ; celle-ci se déroule du 4 avril 2019 et est clôturée le 6 mai 2019.

Le dossier peut être consulté durant cette période à l'Administration Communale d'Oupeye, auprès du service de l'urbanisme, Rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt:

- les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h00, excepté les jours fériés.
- les mardis de 16h00 à 20h00, la personne souhaitant consulter le dossier **devant prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures ouvrables à l'avance**. Ce rendez-vous doit être pris auprès de Mme Penning (04/267.07.31 – f.penning@oupeye.be).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Service Urbanisme – Rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt.
- Par télécopie au numéro 04/267.06.01.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@oupeye.be
- Remises au service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve Rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention: « enquête publique – PU 7.19.4 – Maréchal Construct ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Penning ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 06 mai 2019 à 11 h à l'Administration Communale d'Oupeye, service urbanisme.

Si le nombre de personnes ayant introduit individuellement des réclamations et observations est supérieur à vingt-cinq, le Collège communal organisera une réunion de concertation dans les dix jours de la clôture d'enquête.

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

P. BLONDEAU

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin de l'Aménagement du Territoire et de
l'Urbanisme,

P. ERNOUX